

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Haguenau

VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 09 Mars 2020

Sous la Présidence de Mme Anne GUILLIER, Maire

Conseillers élus : 27 en fonction : 27 présents : 24 absents : 3

7. Présentation et adoption des budgets primitifs 2020.

Madame le Maire expose :

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020

Les résultats de l'exercice 2019 illustrent une légère amélioration de la situation financière de la collectivité, en raison d'un nouveau recul des charges de gestion courante (- 2 %) et d'une augmentation mesurée des recettes de gestion courante (+ 1,4 %).

Les efforts de gestion consentis au cours de l'exercice écoulé ont permis de retrouver un seuil de capacité d'autofinancement brute qui permet de prendre en charge le remboursement de la dette. L'épargne nette est à nouveau positive (+ 153.820 € contre - 109.593 en 2018), mais reste très en-deçà du seuil indicatif des 10% des recettes réelles de fonctionnement (629.087 €).

Dans cette situation, la poursuite du rétablissement de la capacité d'autofinancement doit rester une priorité, afin de reconstituer une épargne courante significative.

Conformément aux orientations prises lors de débat d'orientations budgétaires, la proposition de budget de fonctionnement 2020 traduit une stabilisation des dépenses, ainsi que des mesures en faveur d'une progression des produits de fonctionnement.

La maîtrise des charges de personnel et des dépenses courantes de fonctionnement restent des enjeux prioritaires afin de dégager de nouvelles marges de manœuvre.

En matière d'investissements, le programme 2020 est basé sur un emprunt prévisionnel de 800 926,12€. En vue d'étudier l'opportunité de recourir à un emprunt à long terme, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à engager une consultation auprès d'établissements bancaires dès le vote du budget, dans la limite maximale du montant inscrit au stade du budget primitif.

Cette consultation permettra d'avoir un aperçu sur la perception de notre situation auprès des établissements bancaires.

Comme c'est le cas depuis 2012, les orientations proposées dans le cadre du programme d'investissement se concentrent sur des projets durables et peu générateurs de charges supplémentaires de fonctionnement.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions totales de dépenses de fonctionnement s'élèvent à **6.523.300 €** par rapport à une prévision 2019 de 6.695.850 €.

Les charges à caractère général

Les dépenses prévisionnelles comptabilisées au chapitre 011 sont estimées à **2.170.300 €**, contre 2.089.900 € en 2019.

Conformément aux orientations arrêtées au moment du débat d'orientations budgétaires, les crédits relatifs aux charges générales ont été stabilisés pour la grande majorité des services (globalement + 0,06 %). Cependant, la reprise en régie des manifestations touristiques représente une charge supplémentaire de 79 200 €. Ainsi, au stade prévisionnel, les dépenses du chapitre progressent de **+3,85 %**.

Les charges de personnel

Le chapitre globalisé 012 passe d'une prévision de 3.052.100 € en 2019 à **3.120.700 €**, soit une progression prévisionnelle de + 2,25 %.

En 2020, l'évolution de ce poste sera liée au GVT (Glissement Vieillesse Technicité), ainsi qu'aux évolutions réglementaires suivantes ou à venir :

- La reprise de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR), avec notamment le reclassement en catégorie A des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, et la poursuite des refontes des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C. 32 agents étaient concernés au sein des effectifs de la collectivité en 2019, et une dizaine le sera en 2020.
- La réforme du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) va se poursuivre avec la mise en œuvre du complément indemnitaire annuel (CIA) valorisant le mérite. Adopté par le Conseil Municipal en 2019, la mise en application interviendra en 2020.

Concernant l'évolution des effectifs, 2 départs à la retraite devraient prendre effet au cours de l'exercice.

Les charges de gestion courantes

Le chapitre 65 recense les contributions aux organismes intercommunaux (Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Service Départemental d'Incendie et de Secours et SIVU du Wintersberg) mais

également les subventions versées aux associations (directes ou avantages en nature) et les indemnités des élus.

Ce poste est estimé à **759.800 €** en 2020, contre 1.026.800 € en 2019, soit une baisse prévisionnelle de - 26,0 % (**fin de la subvention accordée à l'Office du Tourisme**).

La principale variation sur ce chapitre concerne la suppression de la subvention de fonctionnement accordée à l'Office de Tourisme (240.000 € en 2019).

La contribution prévisionnelle au Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 64.800 €.

Le montant des subventions de fonctionnement accordées aux associations est globalement estimé à 186.400 €, dont 130.000 € dédiés à la valorisation des avantages en nature.

Les montants prévisionnels des diverses contributions se déclinent comme suit :

- SDIS : 172 000 € (pour mémoire, 170.621 € versés en 2019) ;
- SIVU du Massif du Wintersberg : 130.000 € (pour mémoire, 148.680 € versés en 2019) ;
- SYCOPARC : 9.700 € au titre du fonctionnement du syndicat (8.710 € en 2019) ;
- SYCOPARC : 18.000 € au titre de la conservation des musées (18.074 € en 2019).

Les charges financières

Le chapitre 66 est crédité à hauteur de **62.000 €**, contre 70.200 € en 2019.

Le remboursement des intérêts de la dette est estimé à 56.000 € en 2019 (58.360 € l'an passé).

Une réserve de 6.000 € est également prévue en cas de souscription d'un nouveau contrat de ligne de trésorerie, et pour les frais bancaires relatifs aux paiements par carte.

Les charges exceptionnelles

L'enveloppe de **85.500 €** proposée au chapitre 67 concerne la régularisation du versement d'un solde de taxe additionnelle à la taxe de séjour au profit du département du Bas-Rhin (50.000 €) ainsi qu'un crédit de réserve pour des annulations de titres de recettes.

Les dépenses imprévues

Le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement ne permet pas l'inscription d'un crédit au chapitre des dépenses imprévues, qui permettrait à la collectivité de répondre à d'éventuels aléas budgétaires.

Pour mémoire, le chapitre 022 était provisionné à hauteur de 88.450 € en 2019.

Les charges d'amortissements et opérations d'ordre (chapitre 68) s'établissent à **320.000 €** par rapport à une prévision de 335.000 € en 2019.

Cette dépense de fonctionnement illustre la dotation d'amortissement des biens et matériels concernés. Elle contribue à l'autofinancement direct des investissements. Pour mémoire, seuls les biens renouvelables et les subventions d'investissement accordées par la Ville font l'objet d'un amortissement.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions totales de recettes de fonctionnement s'élèvent à **6.523.300 €** par rapport à une prévision 2019 de 6.695.850 € et une réalisation de 6.978.623,42 €

Les produits des services et du domaine

Les recettes du chapitre 70 sont estimées à **1.256.700 €** par rapport à 1.275.000 € en 2019.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

- le produit des entrées à la piscine pour une estimation de 540.000 €,
- les coupes de bois et menus produits forestiers pour une estimation de 165.500 €,
- les produits liés au stationnement payant : 44.700 €
- la location de la chasse pour 27.000 €,
- les recettes des spectacles du Moulin 9 pour 30.000 €

La baisse globale de la prévision est liée à un ajustement du montant des avantages en nature (-10.000€) et à la suppression de la régie de recettes pour la vente des tickets d'accès à la déchetterie (-6.500€).

Les impôts et taxes

Le chapitre 73 est évalué à **3.599.000 €** (3.712.400 € en 2019), dont :

- 1.600.000 € relatifs au produit des taxes locales (**idem prévision 2019**),
- 890.000 € de produit des jeux du casino, jeux de cercle en ligne inclus (835.000 € en 2019),
- 700 000 € d'attribution de compensation en provenance de l'EPCI (784.082 € en 2019), avec une anticipation de la baisse dans le cadre de la nouvelle estimation des charges par la CLECT
- 179.000 € de dotation de solidarité communautaire,
- 90.000 € de taxe additionnelle aux droits de mutation à titre onéreux,
- 90.000 € de taxe sur la consommation finale d'électricité.

Un crédit de 50 000 € est également prévu à l'article 7362 dans le cadre des écritures de régularisation liées aux derniers versements de taxe de séjour additionnelle.

Les dotations et subventions

Les recettes attendues au chapitre 74 s'élèvent à **652.200 €**, contre 654.900 € en 2019, dont :

- 320 000 € de dotations de l'état (DGF et DSR),
- 137 000 € de reversements de fonds de la Régie Intercommunale d'Electricité,
- 90 000 € de reversements du casino,
- 23 400 € de subvention du Conseil Départemental pour la saison culturelle.

Les autres produits de gestion courante

Le chapitre 75 est estimé à **390.300 €**, dont 294.300 € au titre des revenus des immeubles (260.800 € prévus en 2019) et 50.000€ au titre de la récupération de la part salariale sur les tickets restaurants. La redevance Celtic (45.000 €) au titre de la vente de l'eau est également intégrée dans ce chapitre.

Le résultat de la section de fonctionnement 2019 permet de contribuer au financement du programme d'investissement à hauteur de 226.150,00 € (1068). Comme en 2018 et 2019, un virement complémentaire à la section d'investissement n'est pas envisageable (023).

* * *

LES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Les prévisions décrites ci-dessous s'inscrivent dans les priorités définies lors du débat d'orientation budgétaire 2020.

Le projet d'investissement soumis à l'approbation du Conseil Municipal prévoit **1.912.500 € de dépenses nouvelles** (1.753.887 € en 2019), auxquelles il convient de rajouter les reports de l'exercice précédent.

Dépenses et recettes reportées de l'exercice 2019

Les dépenses d'investissement engagées au 31.12.2019 non mandatées s'élèvent à **588.260 €** soit 24,68 % des dépenses totales d'investissement prévues en 2019 (2.383.850 €).

Ces dépenses d'investissement reportées sont compensées partiellement par des recettes notifiées mais non encaissées au 31 décembre 2019 pour un montant de **362.110 €**, soit un besoin de financement de 226.150 €.

Une affectation partielle de l'excédent de fonctionnement vient compenser ce besoin de financement.

Le programme d'investissement (crédits nouveaux) s'appuie sur les orientations prioritaires définies comme suit :

Poursuivre le projet d'aménagement du secteur de la gare et le chemin des fraises

Les études et travaux d'aménagement du secteur de la gare sont planifiés dans le cadre d'une autorisation de programme ouverte en 2018.

La demande de crédits 2020 porte sur le montant suivant :

- Aménagement du secteur gare et chemin des fraises 600.000 €

Poursuivre l'équipement des espaces publics, des services et l'entretien du patrimoine immobilier

Conformément aux orientations décidées dans le cadre du débat budgétaire, le programme d'investissement est centré sur les projets prioritaires. Comme c'est le cas depuis 2012, les aménagements et équipements proposés se concentrent sur des projets durables et peu générateurs de charges supplémentaires de fonctionnement.

✓ **Investissements en matière d'aménagement des espaces publics**

En complément de l'aménagement du secteur de la gare, les travaux et acquisitions suivants sont proposés pour 2020 :

- Aménagement de la buvette Celtic, parking et espace paysager 50.000 €
- Aménagement de l'aire de jeux du parc du golf sur pistes 25.000 €
- Rénovation des passerelles du golf sur pistes 25.000 €
- Extension de l'espace cinéraire et rénovation des tombes de 1870 22.500 €
- Installation d'un point d'accès Wifi place des Thermes 14.000 €
- Rénovation des aménagements paysagers dans les quartiers 10.000 €
- Rénovation de la passerelle du parking rue du Général de Gaulle 10.000 €
- Mises aux normes PMR - PAVE 10.000 €
- Acquisition de mobilier urbain pour le secteur du Herrenberg 4.000 €

✓ **Investissements en matière de remise à niveau des voiries communales et de l'éclairage public**

- Entretien de la voirie communale (enveloppe annuelle) 60.000 €
- Entretien des chemins ruraux 15.000 €
- Création de stationnement route de Jaegerthal 5.000 €

Mme le Maire rappelle qu'il sera possible d'augmenter le crédit destiné à l'entretien des chemins ruraux en cas de nécessité, en transférant des crédits de l'enveloppe budgétaire consacrée au développement durable.

✓ **Poursuivre la modernisation des services et consacrer les moyens nécessaires à un entretien régulier du patrimoine communal**

Ecole maternelle du Montrouge :

- Aménagement d'une aire de jeux 30.000 €
- Optimisation des installations de chauffage 15.000 €
- Pose d'une nouvelle clôture 10.000 €
- Travaux dans la classe de petite section (stores et palier issue de secours) 5.000 €
- Acquisition de mobilier 2.000 €

Groupe scolaire Hans Haug :

- | | |
|--|----------|
| • Aménagement d'une aire de jeux | 20.000 € |
| • Optimisation des installations de chauffage du Groupe Scolaire | 17.000 € |
| • Pose de stores intérieurs et filtres solaires (classes et périscolaires) | 15.000 € |

Equipements sportifs :

- | | |
|--|----------|
| • Rénovation des terrains de tennis : | 65.000 € |
| • Rénovation du gymnase du Montrouge | 30.000 € |
| • Gros entretien de la piscine : | 20.000 € |
| • Acquisition de matériel et équipements pour la piscine (robot, etc.) | 9.500 € |
| • Modernisation de la sonorisation de la piscine : | 6.000 € |
| • Rénovation du terrain de Beach Soccer à la piscine : | 5.000 € |
| • Rénovation des tribunes du stade | 5.000 € |

Autres bâtiments et services :

- | | |
|---|----------|
| • Renouvellement de matériel informatique, logiciels et téléphonie | 29.700 € |
| • Acquisition de matériel pour le Moulin 9 (cuisine et matériel scénique) | 25.900 € |
| • Poursuite du programme de rénovation des locaux de la mairie | 22.000 € |
| • Traitement des fissures de l'église protestante | 20.000 € |
| • Frais d'étude pour la réhabilitation de l'école maternelle du Petit Pont et la construction de nouveaux ateliers municipaux | 20.000 € |
| • Acquisition d'un véhicule pour le service voirie | 20.000 € |
| • Extension réseau de vidéosurveillance – secteur gare | 15.800 € |
| • Travaux de sécurisation sur le site des ateliers municipaux | 15.000 € |
| • Mises aux normes PMR – Poursuite du programme Ad'AP | 10.000 € |
| • Programme de rénovation logements communaux | 10.000 € |
| • Travaux de mise aux normes électriques et chauffage bâtiments publics | 10.000 € |
| • Renouvellement éclairage de Noël | 10.000 € |
| • Acquisition d'équipements pour la Police Municipale | 9.900 € |
| • Remplacement moteur de cloche et coffret électrique église catholique | 6.500 € |

auxquels s'ajoutent les reports d'investissement de l'exercice 2019.

Programme pluriannuel d'investissements en matière de développement durable

Avec la construction de la chaufferie au bois collective et le réseau de chaleur, la commune s'est engagée dans une politique volontariste afin de privilégier les énergies renouvelables. En complément des dépenses reportées, les travaux proposés sur le budget principal porteront sur :

- | | |
|---|----------|
| • Optimisation des installations techniques (crédit de réserve) | 20.000 € |
| • Amélioration des installations de chauffage et centrale d'air du Moulin 9 | 40.000 € |
| • Pose de lanternes led au centre-ville | 30.000 € |
| • Plantation d'arbres | 5.000 € |

La répartition des crédits au sein des différents programmes se présente comme suit :

N°	OPERATION	NATURE	DEPENSES			RECETTES		
			REPORTS	Propositions nouvelles	TOTAL	REPORTS	Propositions nouvelles	TOTAL
101	Opérations financières	Exécution résultats et autre opérations financières	1.000 €	368.800 €	369.800 €	- €	1.990.250 €	1.990.250 €
102	Acquisitions et cessions immobilières	Ensemble des acquisitions et cessions immo.	- €	10.000 €	10.000 €	188.800 €	102.400 €	291.200 €
103	Administration générale	Travaux et matériels liés au fonctionnement de l'hôtel de ville	- €	4.000 €	4.000 €	- €	- €	- €
104	Enfance et jeunesse	Aménagements aire de jeux – Parc du Golf	- €	25.000 €	25.000 €	- €	- €	- €
105	Patrimoine immobilier	Gros travaux d'entretien et amélioration du patrimoine immobilier	2.300 €	128.000 €	130.300 €	- €	- €	- €
106	Culture	Bâtiments et matériels culturels	22.100 €	29.100 €	51.200 €	- €	- €	- €
107	Enseignement	Travaux et matériels dans les bâtiments scolaires	20.000 €	113.800 €	133.800 €	51.000 €	- €	51.000 €
108	Action sociale	Crèche / Halte-garderie – Autres actions	- €	- €	- €	- €	- €	- €
109	Sport	Matériels - bâtiments et équipements sportifs	2.500 €	145.500 €	148.000 €	10.000 €	- €	10.000 €
111	Edifices culturels et cimetière	Travaux d'entretien édifices culturels et cimetière	24.000 €	49.000 €	73.000 €	- €	- €	- €
112	Celtic	Celtic et sources	- €	50.000 €	50.000 €	- €	- €	- €
113	Aménagements urbains	Centre-ville et vestiges antiques	356.080 €	610.000 €	966.080 €	99.310 €	46.000 €	145.310 €
114	VRD	Travaux de voirie et éclairage public	42.000 €	90.000 €	132.000 €	- €	- €	- €
115	Nouvelles technologies	Information - Communication	- €	41.400 €	41.400 €	- €	- €	- €
117	Matériels et véhicules	Acquisition de matériels et véhicules	62.200 €	77.900 €	140.100 €	- €	- €	- €
120	Aménagements urbains divers	Divers travaux	10.000 €	55.000 €	65.000 €	- €	- €	- €
122	Subventions d'équipement	Subventions d'investissement	2.080 €	10.000 €	12.080 €	- €	- €	- €
163	Développement Durable	Investissements en matière de dév. durable	- €	95.000 €	95.000 €	- €	- €	- €
164	Modernisation Moulin 9	Etudes et travaux	30.000 €	10.000 €	40.000 €	- €	- €	- €
165	Redynamisation bourg	Etude	14.000 €	- €	14.000 €	13.000 €	- €	13.000 €
	TOTAUX		588.260 €	1.912.500 €	2.500.760 €	362.110 €	2.138.650 €	2.500.760 €

soit une section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à :

2.500.760 €

La totalité de ces dépenses (reports + propositions nouvelles) sera financée comme suit :

- **533 173,88 €** d'excédent d'investissement 2018 reporté, soit **21,3 %**
- **226.150,00 €** résultant de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2019, soit **9,0 %**
- **320.000,00 €** d'amortissements, soit **12,8 %**,
- **291.200,00 €** de produits de cessions immobilières, soit **11,6 %**,
- **110.000,00 €** de recettes propres à la section d'investissement (FCTVA et TLE) soit **4,4 %**,
- **120.000,00 €** de subventions, soit **4,8 %**,
- **99.310,00 €** au titre des opérations pour compte de tiers, soit **4,0 %**,
- **800.926,12 €** d'emprunt d'équilibre prévisionnel, représentant **32,0 %**.

Le montant prévisionnel de l'emprunt pourra être révisé en cas d'attribution de subventions pour les projets suivants :

- *Aménagement du secteur gare* : Des subventions sont attendues de la part de la Région Grand Est au titre des dispositifs DIRIGE (estimation 96.100 €) et Bourg Structurant (estimation 26.700 €), ainsi qu'une aide du Département du Bas Rhin au titre du Fonds de Solidarité Communale (estimation 100.000 €).

Par ailleurs, 4 demandes de subventions ont été déposées au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020, pour les opérations suivantes :

- *Aménagement de terrains de tennis* - Montant sollicité : 46.623 € (soit 80 % de la dépense)
- *Rénovation de l'éclairage public du centre-ville* - Montant sollicité : 19.274 € (soit 40 % de la dépense)
- *Aménagement d'une aire de jeux dans la cour de l'école maternelle du Montrouge* - Montant sollicité : 9.682 € (soit 40 % de la dépense)
- *Aménagement d'une fontaine dans le quartier de la gare* - Montant sollicité : 31.637 € (soit 80 % de la dépense)

Concernant l'aménagement des terrains de tennis, selon la suite réservée au dossier DETR, une demande de subvention pourrait également être déposée auprès de la Ligue de Tennis du Grand Est, au titre de l'Aide au Développement du Club et de la Pratique, ou auprès de la Région, au titre du soutien aux investissements sportifs.

Enfin, un dossier est en cours d'instruction auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, concernant l'étude de diagnostic et de programmation pour la restauration du Château de la Wasenbourg (Montant sollicité : 6.226 €, soit 40 % de la dépense).

BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES 2020

Ils sont au nombre de 3 pour l'exercice 2020.

LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU GRIES

Le projet de budget proposé par la municipalité est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de :

- 468.700,00 € H.T. en fonctionnement
- 898.210,86 € H.T. en investissement

Outre les opérations de stocks, un crédit de 25.000,00 € H.T. est prévu pour des opportunités d'acquisition de terrains et des frais d'études/honoraires.

Le déficit d'investissement 2019 de 430.110,86 € est inscrit en dépenses d'investissement. L'ensemble des dépenses et opérations de stocks sont financées par un emprunt d'équilibre prévisionnel de 455.210,86 €.

LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA FORET

Le projet de budget proposé par la municipalité se décline comme suit :

- équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à hauteur de 678.100,00 € ;
- dépenses d'investissement pour 626.059,91 €
- recettes d'investissement pour 639.000,00 €

Outre les opérations de stocks, les dépenses de fonctionnement concernent les intérêts de la ligne de trésorerie souscrite pour cette opération.

LE BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE AU BOIS

Le projet de budget proposé par la municipalité est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de :

- 442.000,00 € en fonctionnement
- 186.377,90 € en investissement.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Mme le Maire par référence à la note de présentation du 28 février 2020,

Vu les orientations budgétaires arrêtées par le Conseil Municipal dans sa séance du 10 février 2020,

Vu les documents budgétaires et leurs annexes analysés en Commissions Réunies du 3 mars 2020,

Vu l'affectation des résultats des comptes administratifs 2019,

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget principal au 31 décembre 2019,

Vu l'avis favorable des Commissions Réunies du 03 Mars 2020,

Après en avoir délibéré,

adopte à l'unanimité :

- a) le budget principal à un montant total de 9.024.060 € dont 2.500.760 € en investissement et 6.523.300 € en fonctionnement, budget équilibré au moyen d'une recette attendue des 3 impôts directs locaux de 1.600.000 € et un emprunt d'équilibre prévisionnel de 800.926,12 € ;

adopte à l'unanimité :

- b) le budget annexe lotissement GRIES équilibré en dépenses et recettes à un montant de 1.366.910,86 € ;

adopte à l'unanimité :

- c) le budget annexe lotissement FORET à un montant équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 678.100,00 € ; en dépenses d'investissement pour 626.059,91 € et en recettes d'investissement pour 639.000,00 €

adopte à l'unanimité :

- d) le budget annexe Chaufferie au bois équilibré en dépenses et recettes à un montant de 628.377,90€.

**Délibération Publiée et Transmise
à la Sous-Préfecture
ce 19 Mars 2020**

Niederbronn-les-Bains, le 19 Mars 2020

**Le Maire,
Anne GUILLIER.**